CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E48665** **VALABLE JUSQU'AU** **03/02/2027**

ÉDITÉ LE 05/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1989

Raison sociale : MASSY ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/06/2024

Capital : 44 448

620 ROUTE DE POUILLON
40180 HEUGAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 1989B00220

Siret : 351 182 894 00011

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 7110667

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001628422/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001628422/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 05 58 57 81 86 **Fax :**

Portable : 06 13 19 10 83

Responsabilité légale :
MASSY CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.maisons-bois-landes.com

E-mail : cathy@massyetfils.fr

Effectif moyen : 41 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 739 416 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	20	03/12/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	32	03/12/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		03/12/2024
3141	Eléments accessoires de couverture		03/12/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/12/2025 16:55

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E48665** **VALABLE JUSQU'AU** **03/02/2027**

ÉDITÉ LE **05/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1989
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/06/2024
Capital : 44 448

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 1989B00220

Siret : **351 182 894** **00011**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 7110667

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001628422/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001628422/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **MASSY ET FILS**

620 ROUTE DE POUILLON
40180 HEUGAS

Téléphone : 05 58 57 81 86 **Fax :**
Portable : 06 13 19 10 83

Site Internet : http://www.maisons-bois-landes.com
E-mail : cathy@massyetfils.fr

Responsabilité légale :
MASSY CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 41 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	03/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/12/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	03/12/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/12/2024
o Isolation des combles perdus	03/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.